

Année académique 2022 - 2023

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 211 Formuler des plans de soins - Focus éducation pour la santé			
Code	PAIR2B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en œuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Synthétiser les données médicales fournies à propos de la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Sur base des données des anamnèses infirmière et éducative, explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers
- Choisir un support d'information adapté au contexte du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B11A	Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé	12 h / 1 C
PAIR2B11B	Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	30 h / 2 C
PAIR2B11C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS et sont disponibles sur Connect ED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé", "Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique" et "Approche intégrée par exercices" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé			
Code	5_PAIR2B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 211 : Formuler des plans de soins : Focus Education pour la santé. L'éducation pour la santé est une composante de l'art infirmier. Elle engage la compétence et la responsabilité de l'infirmier dans un objectif d'information et d'éducation du patient

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 211 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

2.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

2.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 211

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Synthétiser les données médicales fournies à propos de la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Sur base des données des anamnèses infirmière et éducative, explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers et/ou éducatifs
- Choisir un support d'information adapté au contexte du client.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Evaluer les connaissances d'un patient sur sa pathologie, son traitement, ...

- Sélectionner des supports d'information et/ou d'éducation
- Utiliser des outils spécifiques d'éducation (processus & mise en œuvre) et d'information
- Appliquer les fondements théoriques de la démarche éducative dans une situation emblématique liée à l'endocrinologie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel des concepts en éducation pour la santé

L'information du patient : principes, effets, exemples, ...

Les supports d'information

La littératie en santé

Les inégalités de santé

La démarche éducative appliquée au patient diabétique

Démarches d'apprentissage

Approche inductive de l'information et éducation du patient dans toutes ses composantes

Exercices pratiques à partir des cas : analyse et/ou mises en situation, jeux de rôles

Exercices d'analyse critique de supports d'information

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices pratiques

Sources et références

Cf. ConnectED

· Notes de cours en ligne sur connectED

· Ressources documentaires en ligne sur connectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	5_PAIR2B11B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 211 : Formuler des plans de soins : Focus Education pour la santé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 211 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 211

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Synthétiser les données médicales fournies à propos de la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Sur base des données des anamnèses infirmière et éducative, explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers
- Choisir un support d'information adapté au contexte du client.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Sur base d'une situation (contexte hospitalier ou non- avec cas évolutifs dans le temps) :

- Analyser les résultats glycémiques d'un patient au regard du contexte et au regard du protocole prescrit
- Faire le lien entre ces résultats et les événements présents dans la situation

- Formuler les conseils à donner au client et/ou son entourage au niveau diététique, activité physique et thérapeutique pour garantir le respect des objectifs glycémiques
- Argumenter les interventions de soins et de surveillance au regard des suspicions des complications médicales
- Faire le lien entre les données du client, les indices dans le contexte et les hypothèses de diagnostic infirmier

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologie

- Le diabète
- La glande thyroïde
- Les glandes surrénales : corticothérapie et effets indésirables, maladie de la surrénale, syndrome de Cushing

Diététique

- Alimentation du client diabétique : principes de base de l'éducation nutritionnelle du diabétique facteurs qui influencent index glycémique
- Adaptations de l'alimentation
- Prévention complications cardiovasculaires
- Obésité

Soins infirmiers

- Le client diabétique
- Surveillance de la glycémie, auto surveillance
- Médications. Recommandations en lien avec l'injection d'insuline. Adaptation des doses
- Complications hypo et hyperglycémie, pied diabétique,
- Aspects socio-économiques : trajet de soins, association des patients diabétiques, ...
- Plan de soin de référence du patient sous cortisone

Démarches d'apprentissage

Exposés, application par des situations cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Cas cliniques

Sources et références

Recommandations – référentiels de bonnes pratiques : HAS, SFD, SPF Santé Publique Belgique

ABD, INAMI, ...

Voir syllabus

Supports

Notes de cours disponibles sur la plateforme connectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	5_PAIR2B11C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les exercices sont intégrés aux activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).